

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Direction de la Coopération et des Échanges
Interuniversitaires
Sous-direction de la Coopération Multilatérale

مديرية التعاون والتبادل ما بين الجامعات

المديرية الفرعية للتعاون المتعدد الأطراف

N° 12 /DCEIU/SDCM/ 2021

n: 127/21

Alger, le 14 JAN. 2021

Monsieur le Président
de la Conférence Régionale des Universités
de l'Est

Objet : Appel à candidature pour l'édition 2021 du Prix UNESCO-Félix Houphouët-Baigny pour la recherche de la paix.

P.J : Deux (02) pages.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, pour diffusion l'appel à candidature au Prix UNESCO-Félix Houphouët-Baigny pour la recherche de la paix au titre de l'année 2021.

Ce Prix d'une valeur de 150 000 USD, décerné tous les deux ans, vise à honorer les personnes vivantes, les institutions ou les organismes publics ou privés en activité, ayant contribué, de manière significative, à la promotion, à la recherche, à la sauvegarde ou au maintien de la paix, dans le respect de la charte des Nations Unies et de l'acte constitutif de l'UNESCO.

Les candidatures doivent parvenir par courriel au secrétariat du Prix à l'adresse suivante : PrixFHB@unesco.org

La date limite de réception des candidatures est le 28 février 2021.

A ce sujet, je vous saurais gré des dispositions que vous voudrez bien prendre en vue d'assurer une large diffusion de cet appel auprès des établissements universitaires de la région Est, et nous envoyer les dossiers des candidats pour les faire parvenir à destinataire.

Cordialement

إمضاء: سعيداني أرزقي
مدير التعاون والتبادل ما بين الجامعات





Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

30 NOV. 2020

Monsieur le Ministre de l'éducation nationale
(Algérie)

Réf. : CL/4330

**Objet : Appel à candidatures pour l'édition 2021 du Prix Félix Houphouët-Boigny
– UNESCO pour la recherche de la paix**

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir d'inviter votre Gouvernement à soumettre des candidatures au Prix Félix Houphouët-Boigny – UNESCO pour la recherche de la paix. Ce Prix, du nom du premier Président de la Côte d'Ivoire, a été créé en 1989 par la 25^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, et est décerné, tous les deux ans, par un jury international de haut niveau.

Le Prix Félix Houphouët-Boigny – UNESCO pour la recherche de la paix se propose d'honorer les personnes vivantes, institutions ou organismes publics ou privés en activité, ayant contribué, de manière significative, à la promotion, à la recherche, à la sauvegarde ou au maintien de la paix, dans le respect de la Charte des Nations Unies et de l'Acte constitutif de l'UNESCO. Les candidats proposés devront avoir acquis une réputation internationale grâce à une action méritoire et avérée sur plusieurs années.

Ce Prix a aussi pour parrain, S. E. M. Abdou Diouf, ancien Président du Sénégal et pour protecteur, S. E. M. Konan Bédié, ancien Président de la Côte d'Ivoire, tous deux désignés comme *intuitu personae* par le Président Félix Houphouët-Boigny avant sa disparition.

En avril 2019, le Jury international du Prix a entendu récompenser S. E. M. Abiy Ahmed Ali, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie « pour ses efforts constants en faveur de la paix et de la réconciliation entre l'Éthiopie et l'Érythrée ». À la suite de la décision du Jury international du Prix, M. Abiy Ahmed s'est vu attribuer le prix Nobel de la paix en octobre 2019.

D'illustres personnalités telles que Nelson Mandela et Frederik W. De Klerk, anciens Présidents de la République de l'Afrique du Sud, Yitzhak Rabin, ancien Premier Ministre d'Israël, Shimon Peres, ancien Président de l'État d'Israël et Yasser Arafat, ancien Président de l'Autorité palestinienne, ont également été lauréates de ce Prix.

Alors que le prochain lauréat du Prix sera désigné en 2021, l'UNESCO vous encourage à proposer une ou plusieurs candidatures. Leur engagement en matière de droits de l'homme et de promotion de la culture de la paix, les efforts qu'ils y déploient, et leur humanisme contemporain, indépendamment de toutes

CL/4330 – page 2

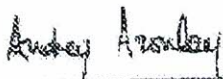
considérations ethniques, politiques et religieuses, constitueront des éléments notables de leur dossier de présentation.

Ce Prix est doté d'un montant de 150 000 dollars des États-Unis (si nécessaire, réparti à parts égales entre les lauréats – trois au maximum), ainsi que d'une médaille en or et d'un diplôme.

Compte tenu de l'importance du Prix, l'Organisation a mis en place un processus rigoureux de sélection des candidats. De ce fait, nous vous encourageons à proposer un(e) ou plusieurs candidat(e)s particulièrement méritoires et dont l'engagement pourra servir d'exemple pour toutes et tous.

En vue de soumettre vos propositions de candidats, je vous invite à envoyer un courriel au Secrétariat du Prix Félix Houphouët-Boigny – UNESCO pour la recherche de la paix (courriel : PrixFHB@unesco.org). Veuillez noter que la date limite pour la soumission des candidatures est le 28 février 2021.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, les assurances de ma considération très distinguée.



Audrey Azoulay
Directrice générale

cc : Commissions nationales pour l'UNESCO
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO